

ABRAM'S VILLAGE, I. P. E.—Dans le mois de février dernier, un de mes enfants, âgé de deux ans, tomba dangereusement malade. Après avoir employé tous les remèdes possibles, mais inutilement, je me suis tournée vers sainte Anne, et lui ai promis de faire publier dans les "Annales" une guérison que seule elle pouvait obtenir par son intercession. Aussitôt mon enfant prend du mieux et dans peu de temps est parfaitement guéri.

Ayant différé d'accomplir ma promesse, j'ai eu la douleur de voir, (le 10 février dernier au matin), mon enfant atteint pour la deuxième fois de la même maladie. De nouveau je formule ma promesse, et dès le lendemain mon cher petit était presque guéri. Je viens donc accomplir ma promesse.—MDE P. G.

ST-GREGOIRE.—Une de mes enfants était épileptique depuis sa naissance. Après avoir employé inutilement bien des moyens pour la guérir, je me mis à invoquer la bonne mère des infirmes, et je lui promis que si elle guérissait ma petite fille, je publierais cette guérison dans ses "Annales." Je suis bien convaincue que cette bonne mère m'a accordé cette faveur, que je croyais d'avance obtenir, car il y a près d'un an qu'elle n'a eu aucune attaque.—MDE CHS. ST G.

\*\*\* Vers la fin de septembre 1887, C. D., demeurant à A, dans l'état du Maine, fut subitement atteinte d'une ophtalmie qui la laissa complètement aveugle.

Orpheline et obligée de travailler chez des étrangers pour subvenir à son existence, elle ne put se rendre compte sans frayeur du triste avenir qui lui était réservé.

Elle s'adressa alors à sainte Anne, promettant de faire connaître sa guérison dans votre publication et de faire placer dans une église un tableau qui la représenterait, si sainte Anne voulait bien l'exaucer.

Cependant le mal continuait, et comme on approchait du mois de novembre, elle eut la pensée de recourir aux âmes du purgatoire, promettant des messes pour leur soulagement,